

<b>Zeitschrift:</b>	Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Heraldische Gesellschaft
<b>Band:</b>	25 (1911)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Les chevaliers de l'Annonciade du Pays de Vaud [suite et fin]
<b>Autor:</b>	Dubois, Fréd.-Th.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-745276">https://doi.org/10.5169/seals-745276</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Schweizer Archiv für Heraldik.

## Archives Héraldiques Suisses.

1911

Jahrgang } XXV  
Année }

Heft 4.

### Les Chevaliers de l'Annonciade du Pays de Vaud.

Par Fréd.-Th. Dubois.

(Suite et fin).

(Avec Planches XIII, XIV et XV).

Charles III

DIT LE BON

IX<sup>e</sup> Duc de Savoie, Comte de Romont, Baron de Vaud  
et seigneur de Fribourg.

XI<sup>e</sup> Grand-Maître de l'Ordre de 1504 à 1553.

Sous les Grands-Maîtres précédents, l'Annonciade était bien tombée. Charles III s'intéressa vivement à son Ordre et s'occupa dès les premières années de son règne à lui rendre son ancienne splendeur. Il créa de nouveaux chevaliers et repourvu peu à peu les places vacantes. Il étudia aussi une révision complète des Statuts «pour la très grande et parfaite amour qu'avait au noble estat et ordre de chevallerie», il les compléta et les augmenta de nouveaux articles.

Ces statuts entrèrent en vigueur en 1518. En l'honneur de cette renaissance de l'Ordre de grandes fêtes furent données à Chambéry le 25 mars 1519, auxquelles assistèrent «le Duc, chef et souverain de l'Ordre, Philippe de Savoie, comte de Genevois, baron de Faucigny et de Beaufort, Jean Comte de Gruyère, baron d'Aubonne et seigneur d'Oron, Thomas de Valpergue, comte de Mazin, Claude de Savoie, seigneur de Raconis, René, comte de Challant, seigneur de Valengin, baron de Beaufremont, Jean Philibert de la Palud, comte de Varax et de la Roche, seigneur de Varembon, François de Luxembourg, vicomte de Martigues, seigneur de la Ferté, de Cuysieu et de Duyn, Hugues, baron de Miolans et d'Armance, comte de Montmayeur, Guillaume de Vergy, baron de Fonvent, seigneur de Champlite, maréchal de Bourgogne, par procureur, et Claude d'Estavayer, évêque de Belley, chancelier de l'Ordre»<sup>1</sup>.

Cette liste nous montre la place importante qu'occupaient les seigneurs du Pays de Vaud dans cette noble confrérie.

<sup>1</sup> Guichenon.

Les nouveaux statuts furent jurés par le duc dans son «chastel de Chambéry le 11 de septembre lan de grace mil cinq cens dixhuit» et par Philippe de Savoie, le comte de Gruyère et Thomas de Valpergue.

Le nom d'Ordre du Collier de Savoie avait été peu à peu remplacé par celui d'Annonciade. Ce nouveau nom fut inscrit officiellement dans les statuts: «voulons quil ayt nom lorde de lannunciation Notre Dame». La forme du Collier fut aussi fixée par les statuts. Il devait être «faict a quinze laqs nouyez avecques le Fert quest lancienne devise de noz antecesseurs et quinze roses blanches et vermeilles que avons prinses a lhonneur de la glorieuse Vierge Marie et de ses quinzes joyes et de toute la cour celestielle et au bout dicelluy collier aura pendant lapresentacion de lange Gabriel a la glorieuse Vierge quant il luy annunca ladvenement de l'autheur du monde. Et alentour dudit pendant il y aura trois laqs».

Le nombre de «quinze chevalliers de nom et darmes sans reproche» est fixé, mais le souverain se réserve d'augmenter ce nombre de cinq «toutes et quanteffoys nous les y vouldrons mectre en lhonneur des cinq playes Notre Seigneur».

Les chevaliers étaient tenu de porter toujours l'Ordre, soit le grand Collier pour les fêtes et les cérémonies, et en temps ordinaire, le pendant suspendu à une chainette d'or ou un lacet de soie.

Charles III instituait aussi, par ces nouveaux statuts, un chancelier de l'Ordre, remplissant l'office de garde du sceau et organisateur des chapitres, un secrétaire ou «greiffier» chargé de la tenue de deux livres contenant l'un l'histoire et le protocole de l'Ordre, l'autre les «prouesses louables et haultz faits» des chevaliers.

Il instituait aussi un héraut d'armes «assavoir ung herault Roy darmes qui aura nom Bonnes Nouvelles»<sup>1</sup>. Celui-ci était décoré d'une plaque aux armes de l'Ordre; «auquel baillerons ung esmail qui sera dudit ordre».

Il instituait enfin un maître des cérémonies «qui aura charge de solliciter et gouverner toutes choses nécessaires pour les sollempnités dudit ordre».

La fête de l'Ordre avait lieu le 25 mars, jour de l'Annonciation. Ce jour là et dans les grandes cérémonies les chevaliers portaient un manteau de «vellours cramoysi longs jusques a terre . . . bordez dor frays richement a laqs de lorde semez sur laditte bordure et seront iceulx manteault fourrez de menuz veres exerce celluy du dit souverain qui sera fourre de hermines».

Le chœur de l'église où avait lieu la solennité de l'Ordre devait être décoré des armoiries du Grand-Maître et des chevaliers: «sera mys lescu des armes du dit souverain timbre et subsequemt de tout les chevaliers frères et compaignons dudit ordre aussy bien des absents que presentz». Après la mort d'un chevalier le héraut de l'Ordre devait enlever ses armes et les placer dans la nef de l'église.

Ce fut sous le règne de Charles III, en 1536, que le Pays de Vaud fut conquis par les Bernois et cessa dès lors de faire partie des Etats de Savoie.

<sup>1</sup> Cette joyeuse appellation de *Bonnes nouvelles* qui répondait à la question «Quid FERT» suivant Cibrario.

## François de Luxembourg

CHEVALIER DE L'ORDRE

Vicomte de Martigues, Seigneur de Duin, de Faverges, de Ternier, de Soyrier, de Vevey et  
La Tour de Peilz, de Belmont sur Yverdon, de Thorens;

Lieutenant-Général du duché de Savoie.

Il portait: *d'argent au lion de gueules couronné, armé et lampassé d'or, la queue fourchue passée en sautoir.*

François de Luxembourg, d'une des familles les plus illustres d'Europe, était fils de Thibaud et de Philippine de Melun. Il avait épousé en 1497 Louise de Savoie, fille de Janus, qui reçut en dot de son oncle le duc Philippe, les villes de la Tour de Peilz, Evian, Monthey, la juridiction de Vevey et la seigneurie de Belmont sur Yverdon.

Il fut créé chevalier de l'Ordre de l'Annonciade avant 1519. Il assista aux Etats de Vaud réunis à Morges en juin 1533.

Après la conquête du Pays de Vaud par les Bernois, François de Luxembourg eut beaucoup de peine à rentrer en possession de ses seigneuries et ce ne fut qu'en 1547, après un accord, que Berne les lui rendit<sup>1</sup>.

Il mourut avant 1558.



Fig. 107

Seeau de François de Luxembourg appendu à un document de 1549 provenant de Belmont<sup>2</sup>.

## Jean de Gruyère

CHEVALIER DE L'ORDRE

Comte de Gruyère, baron d'Aubonne et d'Oron, seigneur de Montsalvens, de Palézieux et de Bourjod.

Il portait: *de gueules à la grue essorante d'argent.*

Jean de Gruyère était fils de Jean (I) et de Huguette de Menthon. Il avait épousé en premières noces: en 1504, Marguerite, fille de Guillaume de Vergy, et en secondes noces: Catherine de Monthenard.

Il succéda à son père le 29 juin 1514, dont il hérita le comté de Gruyère, les baronnies d'Aubonne et d'Oron, et la seigneurie de Montsalvens.

Il renouvela avec Fribourg en 1514 le traité de combourgeoisie conclu par son père.

Lorsqu'en 1517 Charles III visita le Pays de Vaud, ce furent Aymon de Genève, bailli de Vaud, Jean comte de Gruyère, et l'abbé d'Hautcrest qu'on chargea de remettre au duc le don gratuit levé pour lui dans le pays. Dans

<sup>1</sup> Albert de Montet, *Documents relatifs à l'histoire de Vevey*. Extrait des *Miscellanea di Storia Ital.* tome VI. Turin 1884.

<sup>2</sup> Ce document nous a été aimablement communiqué par M. Marc Henrioud à Berne.



Fig. 108

Armoiries de Jean de Gruyère. Tirées du Catalogue des Chevaliers de Capré, 1654.

cette cérémonie le bailli de Vaud représentait plus particulièrement le pays où le tiers-état, le comte de Gruyère, la noblesse féodale, et Pierre Morel d'Hautcrest, le clergé. Ce choix des Etats montrait bien que Jean de Gruyère était un des premiers seigneurs du Pays de Vaud<sup>1</sup>.

Charles III lui donna en plusieurs circonstances des témoignages de son estime et de sa bienveillance. Par lettres patentes du 19 janvier 1518 il le créa chevalier de l'Ordre de l'Annonciade et comme nous l'avons vu plus haut il fut un des signataires des nouveaux statuts et parmi les brillants chevaliers qui assisterait à la fête de l'Ordre en 1519. Et quand Charles III réunit les Etats du Pays de Vaud à Morges en 1533 et fit une tournée de ses villes, il s'arrêta le 13 juin chez son fidèle vassal et conseiller, au château d'Oron.

Lors de l'incendie de la Sté-Chapelle du château de Chambéry, le St-Suaire, la précieuse relique de la maison de Savoie, fut miraculeusement conservée. Le pape Clément VII fit examiner ce fait par un cardinal légat, assisté pour cette constatation de plusieurs évêques, parmi lesquels Claude d'Estavayer, et de plusieurs grands seigneurs, parmi lesquels Jean Comte de Gruyère (en avril 1534).

<sup>1</sup> J. J. Hisely, *Histoire du Comté de Gruyère*, dans les *Mémoires et documents*, publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande. Tomes X et XI.

De cette époque date un document intéressant pour la forme du Collier de l'Annonciade. C'est un vitrail que nous reproduisons ici (voir planche XIII) portant les armes de Savoie entourées du Collier, et provenant du château de Gruyère. Il porte le millésime de 1534 et il est très probable qu'il a été offert par le duc Charles III « à son bien aimé cousin<sup>1</sup>, fidal conseiller et chambellan comte de Gruyère chevalier de son ordre », car en cette même année, Charles III voulant lui donner un témoignage de reconnaissance et de bienveillance, lui fit remettre par son châtelain des Clées la somme de 1600 florins pour le récupérer de n'avoir pu lui donner la pension qu'il lui avait accordée en 1518. En plus le châtelain devait remettre au comte de Gruyère chacune des trois années suivantes la somme de 600 florins. A la fin de la même année le duc voulant le récompenser des services qu'il avait rendu, lui céda tout les fonds, droits et revenus qu'il possédait dans la seigneurie de Corbières et la métairie de Charmey.

Pour celui qui connaît les coutumes de cette époque il est plus que probable que ce vitrail ait accompagné en signe d'amitié, un de ces témoignages de reconnaissance du duc de Savoie.

Ce vitrail a été transporté du château de Gruyère au château de Bulle, de là il est entré dans les collections du Musée historique de Fribourg où il est conservé maintenant.

Le Musée de Fribourg possède aussi un vitrail portant les armes du comte de Gruyère soutenues par deux sauvages et entourées du Collier de l'Ordre (voir planche XIV). Celui-ci porte les roses et les Fert, mais les lacs d'amour ont une forme très fantaisiste et le pendant au lieu de renfermer la scène de l'annonciation, porte l'ange de la justice tenant l'épée et les balances. Ce vitrail porte la date de 1543, il a donc été exécuté en souvenir du comte Jean, après sa mort, et par un artiste qui n'avait jamais vu de près un spécimen du Collier.

Jean de Gruyère mourut dans son château le 23 novembre 1539.

## René de Challant

CHEVALIER DE L'ORDRE

Ve Comte de Challant, seigneur de Valengin, d'Aymaville, de Virieu le Grand, d'Issogne, de Châtillon, de Verres, de Graine, d'Ussel, de St-Marcel et de Bauffremont, Maréchal de Savoie.

Il portait: *d'argent au chef de gueules à la bande de sable brochant sur le tout.*

René de Challant était fils de Philibert et de Louise d'Arberg. Né vers 1503, il hérita de son père, en 1517, la seigneurie de Valengin.

Le duc Charles III le créa chevalier de l'Annonciade après l'adoption des nouveaux statuts en 1518, et avant les grandes fêtes de l'Ordre, puisqu'il assista à celles-ci, comme chevalier, le 25 mars 1519. C'était un cas exceptionnel puisqu'en général les futurs chevaliers devaient déjà s'être illustrés par de longs et brillants services.

<sup>1</sup> Suivant l'étiquette de la cour de Savoie, les Colliers de l'Ordre étaient qualifiés de cousin du souverain et prenaient le pas immédiatement après les princes du sang.

René de Challant possédait aussi des cens à Itens, à Romanel et à Aclens au Pays de Vaud, dès 1556<sup>1</sup>.

Il joua un grand rôle à la cour de Savoie et Charles III le chargea de missions importantes dans différentes cours d'Europe. Il fut maréchal de Savoie et gouverneur de la Bresse, de la Savoie, et de la vallée d'Aoste, et Lieutenant-général de l'Etat pour le duc Emmanuel-Philibert. Il avait épousé 1<sup>o</sup> Blanche-Marie, veuve d'Ermès Visconti, fille de Gaspardone (1322), 2<sup>o</sup> Mencie de Portugal, 3<sup>o</sup> Marie de la Palud, 4<sup>o</sup> Peronnette de la Chambre.

Il mourut à Ambronay en 1565.

### Guillaume de Vergy

CHEVALIER DE L'ORDRE

Seigneur de Vergy, de Champlitte, de Fonvens, d'Autrey et Rigney en Bourgogne,  
de Champvent et de Montricher au Pays de Vaud.

Il portait: *de gueules à trois roses d'argent.*

Sa devise était: *Sans varier.*

Guillaume de Vergy, d'une illustre famille de Bourgogne, était fils de Jean, et de Paule de Miolans. Il avait épousé en premières noces: en 1469, Marguerite de Vergy; et en secondes noces: Anne de Rochechouart. A la mort de son père il hérita de celui-ci, en 1481, les seigneuries de Champvent et de Montricher. Il fut un des fidèles compagnons de Charles le Téméraire qu'il servit avec distinction. Son château de Champvent fut brûlé par les Confédérés après la bataille de Grandson. Il assista à celle Morat et après la défaite de Nancy, il resta au service de Marie de Bourgogne. Louis XI le fit appeler ensuite auprès de lui et le nomma son conseiller. Il resta à la cour de France jusqu'à la mort de Charles VIII, puis il se retira au comté de Bourgogne. En 1498 l'empereur Maximilien le créa maréchal de Bourgogne et capitaine de ses gens de guerre. En 1505 Guillaume de Vergy fit un traité de combourgeoisie avec Fribourg. Il fut créé chevalier de l'Annonciade et assista à la fête de l'Ordre en 1519. Il mourut en 1520.

### Claude d'Estavayer

1er CHANCELIER DE L'ORDRE

Evêque de Belley, prévôt de la cathédrale de Lausanne, abbé d'Hautecombe et de l'abbaye du Lac de Joux, prieur de Romainmôtier, coseigneur de Molondins.

Il portait: *palé d'or et de gueules de six pièces à la fasce d'argent chargée de trois roses de gueules.*

Claude d'Estavayer était fils d'Antoine coseigneur d'Estavayer et de Jeanne de Colombier, fille d'Humbert seigneur de Colombier et de Vullierens. Il naquit à Romont vers 1475-80, il entra dans l'état ecclésiastique et devint chanoine de la cathédrale de Lausanne dès 1498.

<sup>1</sup> Louis de Charrière, *Chronique de la Ville de Cossonay*, pages 169 et 188. Tome V des Mémoires et Documents, publiés par la Soc. d'histoire de la Suisse romande. Lausanne 1847.

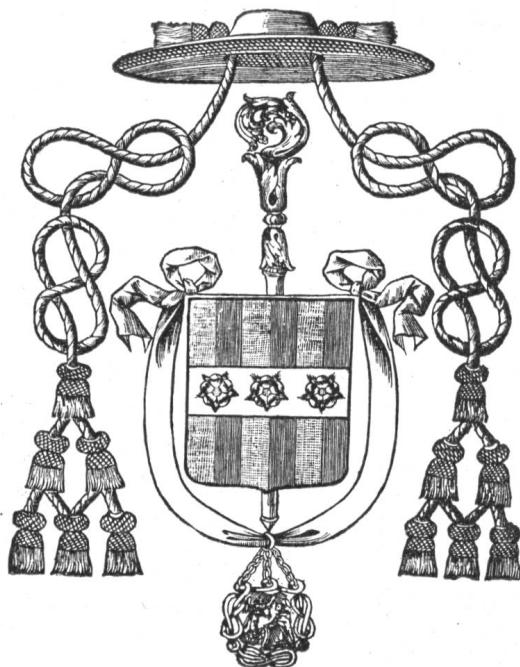


Fig. 109

Armoiries de Claude d'Estavayer,  
tiré du Catalogue des Chevaliers de Capré, 1654.

Claude d'Estavayer était un brillant homme de cour; dès sa jeunesse il fut très lié avec Charles III auprès duquel il jouissait d'un grand crédit. Il résidait généralement à la cour du duc. En 1504 il fut nommé chapelain à l'église de Romont, et placé la même année à la tête de l'antique abbaye d'Hautecombe, nécropole de la maison de Savoie. Nommé en 1507 évêque de Belley il prit part comme tel au Concile de Latran en 1512 et 1513.

Lorsque le duc accorda des franchises au Pays de Vaud, le 12 novembre 1513, Claude d'Estavayer fut choisi comme témoin.

Peu après, en 1514, il fut créé chevalier de l'Annonciade et appelé à l'office de chancelier de l'Ordre que Charles III institua par ses nouveaux Statuts de 1518, dans lesquels il dit: «pour le bien honneur et exaltacion dut dit Ordre ordonnons avoir ung chancellier».

Ce fut un grand honneur pour le Pays de Vaud de fournir son premier chancelier à l'Ordre illustre de ses souverains d'alors. Claude d'Estavayer parce qu'il était évêque fut choisi pour remplir cette charge de préférence aux autres chevaliers, car les nouveaux Statuts exigeaient pour cela «que nul ne soit à icelluy pourveu sil n'est constitué en prelature ecclésiastique comme archevesque evesque ou dignité notable». Entr'autre charge le chancelier avait «en garde le scel qui

<sup>1</sup> Albert de Montet, *Dictionnaire des Vaudois et des Genevois*. Maxime Reymond, *Deux figures des «Mémoires de Pierrefleur»*, Revue historique vaudoise 1910.

sera fait et ordonné par ledict Ordre». Ce sceau ainsi que le collier de Claude d'Estavayer furent restitués l'année après sa mort, au duc de Savoie par Jean, seigneur d'Estavayer, neveu et héritier de Claude<sup>1</sup>.

Claude d'Estavayer fut un des signataires de ces Statuts renouvelés, il fut aussi un des premiers acteurs de la grande fête que le duc donna à Chambéry pour inaugurer la réorganisation de l'Ordre.

On conserve encore aujourd'hui dans la sacristie de l'église d'Estavayer un superbe calice gothique, donné par Claude à cette église<sup>2</sup>. Sur le pied de ce calice sont gravées les armes du donateur. Elles sont surmontées de la mitre, et entourées du Collier (fig. 110).

En 1519 il fut nommé abbé du Lac de Joux, en 1520 prévôt de la cathédrale de Lausanne, et l'année suivante prieur de Romainmôtier.

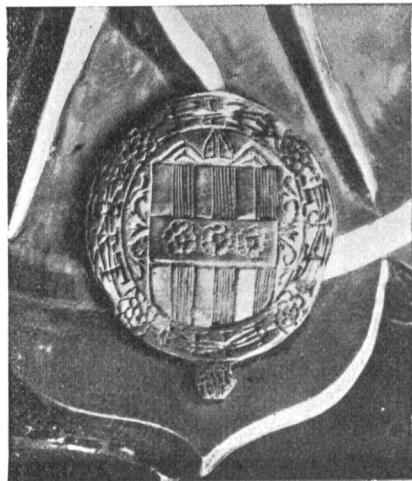


Fig. 110  
Armoiries de Claude d'Estavayer  
décorant le pied d'un calice de  
l'église d'Estavayer.

Notre pays possède encore un monument du plus haut intérêt pour l'histoire de l'Ordre. C'est un superbe tryptique gothique donné en 1525 par Claude d'Estavayer et sa cousine Mauricia de Blonay, religieuse des Dominicaines au couvent à Estavayer. A la partie inférieure de l'un des volets peints est figurée la sœur de Blonay, accostée de ses armoiries; sur l'autre nous trouvons Claude d'Estavayer à genoux en costume ecclésiastique et revêtu de l'aumusse de petit gris, que portaient les chanoines de Lausanne. Devant lui se trouvent ses armes surmontées de la mitre et de la crosse, et entourées du Collier de l'Annonciade. Celui-ci porte les roses rouges et blanches et les Fert, mais l'artiste a oublié d'y faire figurer les lacs d'amour (voir planche XV).

Ce beau tryptique a été vendu il y a un certain temps par les Dominicaines d'Estavayer, mais heureusement racheté par M. de Blonay du château de Grandson où son propriétaire actuel, M. Godefroy de Blonay, le conserve précieusement.

Claude d'Estavayer fut choisi comme député par Charles III pour assister aux conférences tenues à Thonon avec les envoyés des ligues en 1534. Il mourut quelques jours plus tard, le 28 décembre, à Romainmôtier et fut enseveli à Hautecombe dans la chapelle qu'il y avait fait construire<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Memorie storico critiche sull'ordine cavalleresco del Collare di Savoia nel primo secolo della sua fondatione*, par Gaudenzio Claretta, dans les Actes de l'Academie de Turin, vol. XVIII, 1883.

<sup>2</sup> Ce calice a été reproduit dans le *Fribourg artistique*, 1891.

<sup>3</sup> C'est dans cette chapelle que le roi Charles-Félix repose depuis 1831.

## Aymon de Genève

CHEVALIER DE L'ORDRE

Baron de Lullin et de la Bâtie, seigneur de Monforchiat, de Choulex, de Pressy, de Vulliens et de Grangettes, sénéchal de Pully et coseigneur de Mex, gouverneur de Verceil, bailli de Vaud et du Piémont.

Il portait: *d'or à quatre points équipollés d'azur.*

Aymon de Genève était fils de Jean dont il hérita entr'autres la seigneurie de Vulliens et la sénéchalie de Pully. Il avait épousé en premières noces Claudine de Montagny qui lui apporta la seigneurie de Grangettes près Romont; et en seconde noces Marie de Duyn.

Il fut crée chevalier de l'Annonciade par Charles III, après 1527, lors de sa 4<sup>e</sup> création (1527-1553).

Il fut bailli de Vaud en 1519, 1522, 1527, 1529, 1530, 1532, 1533 à 1536, et donc le dernier bailli sous la domination de Savoie.

Il fut conseiller d'Emmanuel-Philibert. Il mourut en 1551. Dans son testament il léga à son fils Guy: « La seigneurie de Vulliens, les biens de Seppey, Moudon, la sénéchalie et coseigneurie de Pully, indivise avec l'évêque de Lausanne, rentes et fiefs à Lausanne, Lavaux, Lutry, la juridiction de Mex, les rentes de Crissier, Lonay, Mex, maison à Lausanne près l'église St-Laurent, maison et seigneurie de Villarspineys et tout les biens de Lausanne et Orbe »<sup>1</sup>.

\* \* \*

Nous arrêtons ici notre liste des chevaliers reçus dans l'Ordre jusqu'au moment où le Pays de Vaud a été détaché des états de Savoie.

A titre de renseignement nous relèverons encore ici dans les catalogues de l'Ordre les quelques noms suivants qui intéressent notre pays.

Nous ne parlerons pas dans cette notice des abbés de St-Gall qui à partir du traité de 1686 firent partie de droit de l'Ordre de l'Annonciade. Ce sujet fera l'objet d'une communication qui sera publiée plus tard dans cette revue.

François-Prosper de Genève-Lullin était seigneur de Lullin, St-Rambert, Pressy, La Bâtie-Cholex, St-Germain, Ambérieu, Etrembières, Monetier, Cursinge, Cervens, Vulliens, Pessinge, Draillens, Rumare, Grangettes près Romont et Brissogne, etc. Il était fils d'Aymon de Genève et de Marie de Duyn, et avait épousé en 1573 Jeanne de Transylvain. Il avait hérité de sa sœur Marguerite la seigneurie de Grangettes près Romont. En 1556 il prêta quernet, avec son frère Guy, à LL. EE. de Berne pour la seigneurie de Vulliens. Suivant Capré il devint chevalier de l'Ordre lors de la 2<sup>e</sup> création faite par le duc Emmanuel-Philibert, à Turin, le 24 mars 1569. Il fut ambassadeur du duc en Espagne et en France, et aussi un de ses plus vaillants compagnons d'armes. Il mourut en 1598.

<sup>1</sup> *Foras*, op. cit.



Fig. 111

Armoiries de Nicolas de Watteville, tirées du Catalogue des Chevaliers de Capré. 1654.

Nicolas de Watteville était marquis de *Versoix*, baron et seigneur de Châteauvilain, seigneur de Somières, Belmon, Challiseuse, Brevaux, Usie et Ouain. Né en 1544, il était fils de Jean-Jacques de Watteville, avoyer de Berne. Il fut député par les Etats de Bourgogne auprès du corps helvétique en 1596. Il était colonel de 4000 Suisses. Suivant Capré, il devint chevalier de l'Ordre lors de la 5<sup>e</sup> création faite par le duc Charles-Emmanuel Ier, à Turin, le 2 février 1602. Il fut aussi chevalier de la Toison d'Or dès 1606.

Claude de Challant était seigneur de St-Vincent, *Villarzel-le-Gibloux*, *Torny-le-Grand* et *Billens*. Il était fils de Charles de Challant et de Françoise, fille de Jean de Gruyère. Il avait épousé, en 1577, Bonne, fille de Philippe de Savoie, seigneur de Racconigi. Il avait hérité de son père les seigneuries de Villarzel-le-Gibloux, Torny-le-Grand et Billens au canton de Fribourg. Il fut lieutenant-général, puis bailli et gouverneur du duché d'Aoste, d'Ivrée, du Canavais et du comté de Nice. Il fut aussi Conseiller chambellan, grand-maître du palais et grand écuyer du duc Charles-Emmanuel Ier, qui le créa chevalier de l'Ordre lors de la première création de son règne, le 15 janvier 1581, à Turin.

Claude de Challant représenta le duc aux conférences des Sallenoves et de Bonneville avec les Bernois, en 1589. Il mourut en 1590.

Suivant un vitrail du père de Claude de Challant, daté de 1543, et qui se trouve au Musée de Fribourg, cette branche de la famille portait une brisure soit: d'argent au chef de gueules à la bande de sable enfilant un anneau d'or au chaton d'argent, brochant sur le tout.

**Gaspard de Genève** était marquis de Lullin et Pancalier, baron de la grande et petite Bâtie, seigneur de Coursinge, Cervent, Pressy, *Vulliens*, Boringe et Draillens, coseigneur de Charmoisy, seigneur de Rans et Rauchault en Bourgogne et baron de Gasbeck, Hefen, Lenden et Gueldrop en Flandre.

Il fut créé chevalier de l'Annonciade par le duc Charles-Emmanuel Ier lors de la 4<sup>e</sup> création de son règne, en 1598, à Turin.

**Louis de Blonay.** Quoique la branche aînée de la maison de Blonay ait donné plusieurs hauts dignitaires aux anciens états de Savoie aucun d'eux ne fut chevalier de l'Ordre. Nous signalerons un membre de la branche de Savoie qui fut créé chevalier au XVIII<sup>e</sup> siècle: Louis, baron de Blonay, fils de Claude et de Claudine d'Oncieu, né en 1676. Il fut gentilhomme du roi, maréchal de camp (1733), vice-roi de Sardaigne (1742) et gouverneur des vallées de Pignerol, et chevalier de l'Annonciade en 1750. Il mourut en 1755<sup>1</sup>.

## The nobilities of Europe.<sup>2</sup>

Seit 1909 erscheint in London ein Adelsalmanach in englischer Sprache, der alle noch blühenden Adelsgeschlechter Europas umfassen soll. Dass dieses Unternehmen ein äusserst schwieriges ist und zu zahlreichen Irrtümern Anlass bietet, das wird keiner verkennen, der sich auch nur an dem Adel eines einzigen Landes, oder auch nur einer einzigen Provinz versucht hat. Auf keinem Gebiet dürfte Unfehlbarkeit so unerreichbar sein, wie auf dem der Genealogie. Der Verfasser gibt daher die Möglichkeit von Irrtümern in seiner Vorrede von vornherein zu und verbindet damit die Bitte um Berichtigungen.

Die Bezeichnung des Buches erscheint einstweilen noch als zu weit greifend, denn der 1910 herausgegebene zweite Jahrgang gibt nur titeltragende Familien, nicht den einfachen titellosen Adel. Die Bedingungen, unter denen der Adel in den einzelnen Ländern entstanden ist und besteht, sind so verschiedenartig, dass es kaum möglich ist, ihn nach einem einheitlichen Schema richtig zu behandeln. Für England z. B. trifft der Buchtitel zu, denn dort gehören zum Adel im eigentlichen Sinne des Wortes nur die vom Baronet an aufsteigenden Klassen. Nur der Chef der Familie ist Inhaber des Titels. Die Söhne tragen einen abgeschwächten Titel, die Enkel oder Urenkel, von den jüngeren Söhnen

<sup>1</sup> *Foras*, op. cit.

<sup>2</sup> *Marquis de Buvigny*, The Nobilities of Europe. London, Melville and Company, 12 Buckingham Street, Strand, W. C. 1910. 456 Seiten. Preis 32 Fr.